

REPUBLIQUE FRANÇAISE - VILLE DE LYON

DELEGATION GENERALE AUX RESSOURCES
HUMAINES ET AU DIALOGUE SOCIAL

Direction de l'Administration des Personnels
Service Carrières / Pôle Carrières
SR/AM/LS

Objet : Liste d'aptitude au grade
de conseiller des activités physiques et sportives
Année 2024

Extrait du registre des Arrêtés
du Maire

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret n°92-364 du 1 avril 1992 portant statut particulier du cadre d'emplois des conseillers territoriaux des activités physiques et sportives,

Vu le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu l'arrêté portant établissement des Lignes Directrices de Gestion en date du 2 décembre 2024 après avis du comité social territorial,

ARRETE

Article 1 : Est inscrite sur la liste d'aptitude au grade de conseiller des activités physiques et sportives, par ordre alphabétique, l'agente dont le nom suit :

Titre	Nom	Prénom
MADAME	ANDRADE	ARIANE

Article 2 : La présente liste d'aptitude sera communiquée au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Rhône et de la Métropole de Lyon, afin que celui-ci en assure la publicité.

Article 3 : Les intéressés sont informés que la présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon sis 184 rue Duguesclin à Lyon (69003) dans les deux mois suivant sa notification.

Article 4 : Le Directeur Général des Services de la Ville est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera transmis au Représentant de l'Etat.

Article 5 : Le présent arrêté sera exécutoire dès sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.

Lyon, le

16 DEC. 2024

Le Maire,
Par délégation,
La Directrice Générale Adjointe aux Ressources
Humaines et au Dialogue Social



Emmanuelle BRISSARD

Accusé de réception en préfecture
069-216901231-20241216-24_17588-AR
Date de télétransmission : 18/12/2024
Date de réception préfecture : 18/12/2024